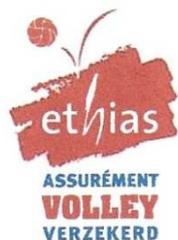


V  
O  
L  
L  
E  
Y  
L  
U  
X

Editeur responsable :

FVWB.-F.R.B.V.B. – Comité Provincial du Luxembourg  
Guy Burton , Le Pas de Loup, 38 6791 - GUERLANGE



«Avec le soutien de la Province de Luxembourg»

Bulletin n° 03 du 23.12.2023

SAISON 2023 - 2024



Royale Association des Clubs de Volley Ball du Luxembourg



BULLETIN DE LA ROYALE ASSOCIATION DES CLUBS  
DE VOLLEY-BALL DU LUXEMBOURG (R. A. C. V. B. L.)  
DE LA F.V.W.B. ASBL

[www.volleylux.com](http://www.volleylux.com)



# Un sinistre vite réglé, c'est que du bonheur

## Assurance Habitation Ethias – Joignable 24h/24 et 7j/7

Un arbre qui tombe sur la toiture, une façade qui se fissure... chez Ethias, ce n'est pas une tuile qui dure très longtemps ! En cas de sinistre, vous pouvez nous joindre 24h/24 et 7j/7. Nos spécialistes règlent votre dossier en un minimum de temps. Que du bonheur !

**Demandez vite une offre sur [ethias.be](http://ethias.be) ou au 0800 23 777**

**ethias**  
Les efficacassureurs

# Volley Lux

Bulletin Officiel de l'asbl "Royale Association des clubs de Volley-ball de la Province du Luxembourg" R. A. C. V. B. L.

**N° 03 du 23.12.2023**  
**saison 2023 - 2024**

Administration - abonnements

Guy BURTON

Le Pas de loup, 38  
6791 - GUERLANGE

☎ 063/38.99.63

Composition - Mise en page

Guy BURTON

**Président provincial**

Bernard VALENTIN

Grand\_Rue, 84  
6971 CHAMPLON  
0498/22.26.60

E-Mail : [b.valentin@volleylux.com](mailto:b.valentin@volleylux.com)

**Président provincial**

**honoraire**

Michel FORGET  
Rue d'Avioth, 15  
6769 MEIX-DEVANT-VIRTON  
0475/57.70.27 (GSM)  
E-Mail : [michelforget15@gmail.com](mailto:michelforget15@gmail.com)

**Secrétaire provincial**

Guy BURTON  
Le Pas de Loup, 38  
6791 GUERLANGE  
063/38.99.63 (TEL P)  
E-Mail : [guy.burton@skynet.be](mailto:guy.burton@skynet.be)

**Trésorier provincial**

Jean-Louis MASSART  
Rue du Panorama, 41  
6791 ATHUS  
063/38.62.91 (TEL)  
E-Mail : [volleyil.massart@gmail.com](mailto:volleyil.massart@gmail.com)

**Commission des rencontres**

Anne-Marie HABETS  
Rue Neuve, 77  
6890 REDU  
061/23.13.08 (TEL B)  
0498/26.22.02 (GSM)  
E-Mail : [am.habets@gmail.com](mailto:am.habets@gmail.com)

**Commission d'arbitrage**

Léopold HAAGER  
Rue des Tanneries, 2  
6840 NEUFCHATEAU  
061/27.71.11 (TEL + FAX)  
E-Mail : [leopold\\_haager@hotmail.com](mailto:leopold_haager@hotmail.com)

**Cion statuts et règlements**

Roger GRUSELIN  
Rue des Combattants, 47  
6880 BERTRIX  
061/41.19.76 (TEL + FAX)  
E-Mail : [gruselindr@hotmail.com](mailto:gruselindr@hotmail.com)

Les articles publiés dans notre revue n'engagent que leurs auteurs tant par le texte que pour l'opinion qu'ils expriment.

**Commission technique +  
commission jeunes**

Fabienne WINAND  
Lenclos, 74/5  
6740 ETALLE

0495/28.71.38 (GSM)

E-Mail : [fabienne@winand.be](mailto:fabienne@winand.be)

Sonia LAURENT  
Rue Hautmont, 15D  
4990 LIERNEUX

0495/12.51.81 (GSM)

E-Mail : [laurent.sonia@hotmail.com](mailto:laurent.sonia@hotmail.com)

**Commission propagande/Presse**

Bernard VALENTIN  
Grand Rue, 84  
6971 CHAMPLON  
0498/22.26.60  
E-Mail : [b.valentin@volleylux.com](mailto:b.valentin@volleylux.com)

**Libre**

Xavier SMAL  
Rue Bel Air, 38  
6890 OCHAMPS  
0477/38.93.03  
E-Mail : [xavier.smal@gmail.com](mailto:xavier.smal@gmail.com)

**Représent. des joueur/euses**

Sonia LAURENT  
Rue Hautmont, 15D  
4990 LIERNEUX

0495/12.51.81 (GSM)

E-Mail : [laurent.sonia@hotmail.com](mailto:laurent.sonia@hotmail.com)

**Commission loisir**

Dominique ROMAIN  
Rue de Neufchâteau, 132 E 62  
6700 ARLON

0497/05.77.35 (GSM)

E-Mail : [grosromain@hotmail.com](mailto:grosromain@hotmail.com)

**Commission beach-volley**

Robert DUMONT (dit Bob)  
Rue de Hachy, 119  
6717 NOBRESSART  
0495/54.80.77 (GSM)  
E-Mail : [bobdumont73@gmail.com](mailto:bobdumont73@gmail.com)

**Commission mini-volley**

Philippe SAK  
Rue du Centre, 72  
6700 ARLON  
00352/661-07.32.34  
E-Mail : [philippesak@hotmail.com](mailto:philippesak@hotmail.com)



*Le Président, le Président honoraire ainsi que les membres de l'Organe d'Administration de l'asbl « RACVBL » vous souhaitent de joyeuses fêtes de Noël et vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2018.*

*Que cette nouvelle année soit remplie de joie et pleine d'espoir, qu'elle vous permette d'atteindre les objectifs que vous vous êtes fixés, tant sportifs que privés, ainsi que la réalisation de tous vos vœux, et la concrétisation de tous vos projets.*

**REUNION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION**  
**JEUDI 16.11.2023**

**Présents :** A.-M. HABETS, S. LAURENT, F. WINAND, M. FORGET, R. GRUSELIN,  
L. HAAGER, J.-L. MASSART, D. ROMAIN, X. SMAL, B. VALENTIN, G. BURTON

**Excusés :** B. DUMONT, P. SAK

**1. COMMISSION TECHNIQUE.**

- a) Stage de la Toussaint.
  - a. 44 jeunes ont participé au stage sur les 45 inscrits, l'absence ayant été justifiée.
  - b. Il y avait 19 garçons et 25 filles qui méritent tous les félicitations, car durant le stage, leur comportement, tant au niveau humain qu'au niveau discipline a été exemplaire.
  - c. Pour ce qui concerne le niveau sportif, à l'exception d'une fille qui estimait ne pas avoir été mise dans le bon groupe, tous les stagiaires étaient hyper satisfaits des 4 jours de stage.
  - d. Il y a eu un petit problème technique avec l'ADEPS qui devra être discuté avec eux. Les petits déjeuners « Sportifs » qui avaient été demandés n'ont pas été fournis.
  - e. Le mercredi, un match avec les sélectionnés Luxembourgeois avait été organisé, et quelle ne fut pas la surprise de voir arriver 70 personnes pour encourager les équipes en présence. Au niveau de la rencontre, le match a été un beau succès. Ces échanges entre le GDL et la province doivent bien sûr continuer.
  - f. A l'issue du match, l'équipe technique a procédé à la distribution de sandwiches.
  - g. Pour l'an prochain, il serait bon de prévoir une buvette.
- b) Stages ADEPS.
  - a. Pour les stages de Carnaval et Pâques, le nombre de participants est fixé à 50 jeunes pour 4 entraîneurs. Des catégories ont été établies : les 9 à 13 ans et 14 à 17 ans.
- c) Inter-provinces.
  - a. 6 garçons et 7 filles correspondent à la catégorie requise pour participer à ce tournoi. C'est insuffisant pour leur participation à l'inter-province de Noël qui se déroulera le 30.12.2023.

**2. RENCONTRES.**

- a) Finales des coupes de la province.
  - a. Afin de rendre plus attractive la journée finale des coupes provinciales, un changement important est envisagé, à savoir solliciter les clubs dont des équipes évoluent en promotion. Une discussion est lancée quant à savoir si cette idée pourrait déjà se concrétiser pour les finales du 30.03.2024. Pour en avoir une idée plus concrète, une réunion sera organisée le 12.12.2023 et y seront invités les responsables de ces clubs ainsi que les entraîneurs de ces équipes afin de leur expliquer en quoi consiste les changements envisagés et voir si les participants

accrochent à cette idée. Si le retour est favorable, l'ensemble des clubs seront informés de la nouvelle mouture de la journée finale pour qu'ils puissent décider en connaissance de cause si cette journée pourrait les intéresser.

- b. La date des soumissions à l'organisation de la journée des finales des coupes provinciales est dès lors reportée au 06.01.2024.
  - c. Il est donc déjà décidé que les finales des jeunes qui se déroulaient en matinée le jour des finales n'auront pas lieu ce jour-là et qu'elles se dérouleront les 11.02, 06 et 07.04.2024.
- b) Finales francophones des jeunes.
- a. 2 candidatures ont été introduites au secrétariat pour obtenir l'organisation de ces journées, à savoir Athena et Champlon.
  - b. Après discussion, il est décidé d'accorder l'organisation du tournoi des garçons U17 le samedi à Athena et l'organisation du tournoi des garçons U19 le dimanche à Champlon.
- c) A la question de savoir si les clubs n'éprouvaient pas de difficultés à trouver des dates de réservation suite à l'introduction de nouvelles équipes en P4 mixte, il semblerait que non puisqu'aucune information n'est parvenue aux oreilles des responsables des rencontres.

### **3. ARBITRAGE.**

- a) Un colloque va être organisé par la FVWB ayant pour thème « La gestion du conflit au service des arbitres ». Chaque province devra fournir un lieu pour son organisation. Pour notre province, nous avons trouvé un arrangement avec la province de Namur pour une organisation commune. Nous proposerons Marche-en-Famenne pour l'organisation luxembourgeoise et suggérerons à Namur de l'organiser aux environs de Namur.
- b) Le nouveau protocole de match a été correctement appliqué par les arbitres.
- c) Un nouveau stock de pulls a été constitué et ce, pour au moins deux ans.

### **4. R. A. C. V. B. L.**

- a) La cérémonie de remise officielle du titre « Royal » aura lieu au palais provincial à Arlon le 08.12.2023. A cette occasion, chaque association devra prendre la parole durant 5 minutes. Pour la R.A.C.V.B.L., ce sera Michel Forget qui prendra la parole. La délégation sera composée de Michel Forget, Léopold Haager, Anne-Marie Habets, Fabienne Winand, Roger Gruselin et Guy Burton.

### **5. TRESORERIE.**

- a) La situation financière au 31.10.2023 est excellente étant donné que les droits de participation au stage ont été enregistrés et que la facture ADEPS n'a pas encore été envoyée. Actuellement, la différence entre les recettes et les dépenses s'élève à 5.000€.
- b) Il est difficile de dire actuellement quel a été le coût réel du stage, mais en fonction des devis reçus, la participation provinciale devrait avoisiner les 1.300€.
- c) Le secrétaire annonce qu'il a effectué un paiement de 157,42€ pour pouvoir remettre au tribunal de l'entreprise des documents à publier au Moniteur.

## **6. LOISIR.**

- a) Le responsable « Loisir » nous a fait part des difficultés qu'il avait à faire comprendre le règlement au club du Volley 80 Pétange, notamment pour ce qui concerne la participation au jeu. Il se fait que des joueurs jouant en Novotel ligue sont alignés en loisir, sans être repris sur la feuille de match. Une réunion sera programmée courant janvier prochain avec les responsables du club pour les informer des différences existant entre les licences luxembourgeoises et belges, et les joueurs qui peuvent être alignés. Après cette réunion, si des anomalies sont constatées, l'équipe sera déclarée forfait pour le match concerné.

## **7. FVWB.**

- a) L'Assemblée Générale est fixée au samedi 16.12.2023. La délégation provinciale sera composée de M. Forget, L. Haager, A.-M. Habets, R. Gruselin, J.-L. Massart et G. Burton.
- b) Les nouveaux statuts ont été relus et les administrateurs voteront pour lors de l'AG.
- c) Les propositions de modifications au R. O. I. sont discutés et les décisions sont prises quant à leur acceptation ou non.

## **8. DIVERS.**

- a) Le rapport de l'OA du 16.10.2023 est accepté.
- b) M. Forget signale que dans le rapport de l'AG du 02.10.2023, il est repris comme absent alors qu'il aurait fallu indiquer « Excusé ».
- c) Le responsable mini-volley espère pouvoir organiser 5 tournois cette saison.
- d) L'attention est attirée sur le fait que l'ADEPS a modifié son logo. Cependant, il ne sera fait aucune modification de nos en-têtes tant que la FVWB n'aura pas changé sur son site.

Fin de réunion : 23h00



## **Remise officiel du titre d'asbl Royale**

En l'absence du gouverneur Olivier Schmitz, retenu par d'autres obligations, c'est le commissaire d'arrondissement Olivier Dervaux, épaulé par la chargée de projets Caroline Meynen, qui a eu, ce vendredi 8 décembre en fin de matinée, l'honneur et le plaisir de remettre le titre de "royal" à trois associations du nord et du sud de la province, et cela en présence des bourgmestres d'Arlon et La Roche-en-Ardenne: Vincent Magnus et Guy Gilloteaux.



L'association des clubs de volley de la province de Luxembourg a été créée en 1957 grâce à M. Bourdon, professeur de gymnastique à l'athénée royal de Neufchâteau. En 1959, un championnat provincial voyait le jour entraînant la création de clubs. Actuellement, on dénombre 1 500 affiliés répartis en 22 clubs. Neuf équipes jouent dans les championnats régionaux et 2 autres participent aux compétitions nationales tandis que les championnats provinciaux concernent 77 équipes dont 49 sont féminines. Une association présidée par Bernard Valentin. Et Michel Forget, président pendant 21 ans, à présent président honoraire d'ajouter: "***La volonté du comité provincial est de promouvoir la pratique du volley auprès des plus jeunes par l'organisation d'activités initiatrices et de perfectionnement par le biais de stages.***"

## **FVWB – province de Luxembourg: PROTOCOLE DE MATCH 2023**

### 1. PREPARATION LA VEILLE DU MATCH

(Dans le sac Arbitre : Montre, 2x Sifflets, Carte jaune et rouge, Tenue officielle  
Pantalon Polo et pull repassés, manomètre.)

#### UTILISER UNE MONTRE ET PAS LE GSM.

L'heure officielle du match est celle reprise sur le portail. Le match réserve est programmé 1h30 avant (1h15 en province). Si le match réserve se termine au moins 20 minutes avant l'heure du match principal, celui-ci devra normalement commencer à l'heure prévue, en suivant le protocole ci-après. Dans le cas contraire, la rencontre principale débutera normalement 20 minutes après la fin du match réserve. En cas de retard durant le protocole, en indiquer la raison en case remarques (par exemple : « Retard : terrain pas prêt à l'heure, soucis pour régler la hauteur du filet »).

### 2. PRESENCE 1 HEURE AVANT LE MATCH

Arrivée dans la salle en tenue civile. Prise de contact avec le délégué ou un responsable du club visité (clef vestiaire, arrangements pratiques, etc...).

#### (ATTITUDE POSITIVE, LE SOURIRE EST INDISPENSABLE).

Première inspection visuelle (Terrain de jeu, position de bancs, chaise arbitre, filet...) inspection préventive. Vérifier vestiaire. Déposer le sac et s'habiller en tenue officielle.

– 30' (IMPERATIVEMENT EN TENUE OFFICIELLE).

#### ▪ MATCH DE RESERVE EN COURS :

Sans déranger le match en cours, aller directement à la table pour les premiers contrôles : A la table, vérifier si la tablette du match principal est présente et bien encodée.

Regarder dans le roster si les 2 listes des membres d'équipes (joueurs, encadrants) du match premier sont complétées.

Faire attention quand on charge le match sur la tablette de bien mettre match première.

Si la liste des membres d'équipes (joueurs, encadrants) de la feuille première n'est pas encore complétée, immédiatement demander de le faire aux différents responsables ou encadrants.

Sifflet ou cloche à disposition du marqueur, manomètre.

Contrôle pression des ballons 2 x avec manomètre (personnel ou fourni par le club),  
Boîte de secours, tige pour mesurer le filet.

### **En province de Luxembourg**

**Si 20 minutes avant l'heure officielle prévue pour démarrer le match première, le match réserve n'est pas terminé, l'arbitre demande aux équipes d'achever le set en cours et n'autorise plus d'en disputer un autre s'il en restait à disputer. (Le bon sens et la situation doivent prévaloir lors de cette décision de l'arbitre). De même si le match réserve n'a pas débuté il ne sera pas joué.**

-20'

Ou dès la fin du match réserve, procéder à la vérification des joueurs.

Appeler TOUS les membres d'une première équipe à la table (joueurs ET encadrants), les joueurs doivent se présenter avec leurs maillots de match.

Les membres d'équipe se présentent un à un et les joueurs montrent leur maillot ; l'arbitre vérifie l'identité, la tenue correcte des joueurs et le numéro de maillot

Il souhaite un bon match à chacun et rend le(s) document(s) d'identité. Il corrige la tablette si discordance.

Si un membre d'équipe ne peut pas être identifié valablement, l'arbitre ne peut pas lui refuser le droit de jouer, il doit le noter en case remarques et avertir le coach que l'équipe s'expose à un forfait.

Appeler TOUS les membres de l'autre équipe et faire de même.

-18'

L'arbitre siffle pour inviter les joueurs à quitter le terrain de jeu.

(Tous les présents doivent quitter le terrain).

Contrôle filet, chaise arbitre, poteaux et protections, absence de chaîne, mailles du filet, dispositions des antennes (fixée sur le bord extérieur de chaque côté du filet placées en opposition de chaque côté du filet) bandes latérales. etc.

Procédure pour contrôler la hauteur du filet :

D'abord au centre, puis côté chaise de l'arbitre (au-dessus de la ligne pour bien positionner l'antenne), ensuite côté table.

Vérifier, si nécessaire, la délimitation des zones de services et informer les capitaines lors du toss.

-16'

L'arbitre se positionne dos au poteau et siffle pour appeler les capitaines afin de procéder au tirage au sort. Ceux-ci se présentent avec leur maillot de match..

L'arbitre donne les consignes éventuelles (limitation des zones, etc...), attribue un côté de la pièce à chaque capitaine et fait le tirage au sort. Le gagnant du tirage au sort peut choisir une de ces deux options :

SOIT le camp A ou B,

SOIT le droit de servir ou de réceptionner.

Dépendant de ce premier choix, le perdant prend l'option restante.

Les capitaines et l'arbitre se serrent la main pour se souhaiter un bon match. L'arbitre communique le résultat du tirage au sort au marqueur, celui-ci complète les données relatives au tirage au sort sur la tablette et l'arbitre fait ensuite signer les deux capitaines. Le début du tirage au sort est le début officiel du match.

-15'

L'arbitre siffle et indique les 10' (début de l'échauffement au filet).

LES JOUEURS DOIVENT ETRE TOUS EN TENUE UNIFORME PENDANTE L ECHAUFFEMENT. Exception faite pour le(s) libéro(s) qui doivent porter directement la tenue officielle.

Le 1ier ARB dirige l'échauffement officiel au filet et vérifie que seuls et exclusivement les participants inscrits au match sont présents sur le terrain. Les personnes qui ne sont pas inscrites, il les fera expulser par l'intermédiaire de l'entraîneur et/ou du délégué du terrain. En cas de refus, le 1ier ARB l'indiquera sur la feuille de match (électroniquement ou sur papier) et le signalera par écrit à la FVWB après le match.

Tous les joueurs qui participent à l'échauffement officiel au filet doivent porter leur tenue officielle de match numérotée comme sur la feuille de match.

Chaque équipe est autorisée à utiliser un équipement d'échauffement uniforme pour tous les joueurs à condition que la numérotation soit identique à celle inscrite sur la feuille de match (électronique ou papier) et que tous les joueurs portent le même équipement d'échauffement.

L'arbitre contrôle l'échauffement.

-12'

L'arbitre demande et obtient des coachs la composition initiale de l'équipe. Il vérifie que le capitaine d'équipe y figure et demande en cas contraire le numéro du capitaine au jeu. Si un libéro prend part au jeu, l'arbitre s'assure auprès du coach de sa montée régulière éventuelle en lieu et place du capitaine au jeu et demande le cas échéant qui le deviendra.

Une fois en possession des DEUX compositions d'équipe, l'arbitre donne les feuilles de rotation au marqueur qui les encode dans la feuille électronique. Il contrôle la transcription correcte et confirme sur la tablette.

Si aucune fiche de position n'a été remise au plus tard 12' minutes avant l'heure officielle du début du match (protocole normal), le 1ier ARB doit informer le capitaine de jeu qu'il ne s'agit pas de la procédure prescrite et qu'une pénalité pour retard de match sera appliquée en cas de récurrence au cours du match.

S'il est déterminé au début du match que la soumission tardive des fiches de position est la cause du retard du début du match, l'équipe concernée sera sanctionnée d'un avertissement verbal pour retard de match.

L'arbitre communique toute info nécessaire aux officiels et vérifie la présence et le bon fonctionnement du matériel (marquoir, buzzer, etc...). Il vérifie qu'un marquoir manuel est bien disposé sur la table et sera utilisé (même si un marquoir électronique est utilisé en parallèle).

-7'

L'arbitre indique **sans siffler** les 2 minutes pour le service aux coach/capitaines.

-5'

L'arbitre se positionne face au poteau et siffle la fin de l'échauffement.

Équipes : Une fois que les 2 équipes complètes ont pris place sur leur ligne de fond respective, Si nécessaire, le 1ier ARB utilisera son sifflet pour rappeler aux équipes de s'aligner sur la ligne de fond.

le 1ier ARB siffle pour que les équipes puissent s'approcher de la ligne d'attaque pour un signal d'applaudissements.

**Les équipes (sont libres de) obligatoire en province de Luxembourg procèdent ensuite à une poignée de main avec l'équipe adverse, avant de se diriger vers leurs bancs de réserve respectifs**

-1`

L'arbitre se dirige vers la chaise avec les feuilles de positions et **laisse le ballon au sol cote équipe en services.**

L'arbitre siffle l'entrée des 2 équipes sur le terrain. Vérifie les positions des joueurs sur le terrain ( d'abord l'équipe au service, ensuite l'équipe en réception ).Il invite l'éventuel libero à rentrer sur le terrain.

VERIFIE SI :

- Les équipes sont prête au jouer.
- La table est prête.
- Les joueurs réserve sont bien assis sur le banc ou en zone d'échauffement.
- Rien ne traîne sur les bancs (bouteilles, sacs, etc. etc....

Le 1ier ARB vérifie le chronométrage avant le début du match et fait le nécessaire pour que le match commence à l'heure officielle.

-0'

L'arbitre siffle pour autoriser le premier service de la rencontre.

**Pendant le match,** La procédure de remplacement des joueurs a été modifiée dans les RIJ 2009-2012 afin de réduire considérablement les retards de jeu en introduisant un remplacement rapide des joueurs.

“...La demande effective de remplacement de joueur commence au moment où le(s) joueur(s) remplaçant(s) entre(nt) dans la zone de remplacement, prêt(s) à jouer...”.

**Pendant les temps morts,** l'arbitre reste debout sur sa chaise. Il vérifie le bon déroulement du temps-mort, ainsi que sa durée à l'aide de sa montre.

Le terrain de jeu DOIT rester inoccupé ! L'échauffement SANS ballon est possible, mais en dehors du terrain de jeu. A la fin du temps-mort, il siffle pour inviter les équipes à reprendre place sur le terrain de jeu.

Lorsqu'une équipe a pris son deuxième temps-mort, l'arbitre indique clairement au coach (ou au capitaine au jeu quand il n'y a pas de coach) ce fait (au besoin en attirant son attention par un léger coup de sifflet) en montrant le « T » caractéristique du temps-mort

(geste officiel 4), effectué du côté approprié suivi du deux de la main située du côté de l'équipe concernée.

### **Entre chaque set,**

L'arbitre descend de sa chaise APRES le changement de côté des deux équipes (rotation et changement de camp complets de tous joueurs et staff) et va vers la table.

Il récupère les 2 feuilles de rotation du set suivant et les remet à la table qui en prend note. L'arbitre s'assure que tout se passe bien (le terrain de jeu DOIT rester inoccupé ; échauffement avec ou sans ballon possible uniquement derrière et en dehors du terrain de jeu) ; après 2 min 30, retourne sur sa chaise et siffle la montée des équipes sur le terrain, vérifie les positions (comme au début de la rencontre), s'assure que tout est OK, puis siffle le 1 er engagement du set suivant.

**Après le coup de sifflet final,** l'arbitre descend et se positionne sur la ligne latérale, près de la chaise, côté A.

Fin de match :

Avancement jusqu'au 3 m + applaudissements.

**Ensuite, les équipes sont (libres) obligatoire en province de Luxembourg de serrer la main des arbitres (et des juges de ligne) et de l'adversaire.**

Si nécessaire, l'arbitre laisse le(s) capitaine(s) (avec l'aide du marqueur si besoin) noter d'éventuels commentaires (blessures, réserves, etc....) ; il indique ses propres annotations si nécessaire, fait signer les officiels, puis les capitaines. Il termine en ajoutant sa propre signature et en vérifiant la validation finale.

**Christian Nogara** Responsable Arbitres FVWB

**Leopold Haager** Responsable Arbitres province de Luxembourg

## **Dates des entraînements provinciaux 2024**

Voici les dates des prochains entraînements de la sélection qui se dérouleront au complexe sportif de Martelange:

- 14/01/24 de 10h à 15h
- 11/02/24 de 10h à 15h
- 10/03/24 de 10h à 15h
- 14/04/24 de 10h à 15h

# Stages jeunes pour 2024

En 2024, 3 stages sont organisés en collaboration avec l'ADEPS-Hydrion Arlon :

→ **Stage ADEPS Carnaval 2024** du 26/02 au 01/03 ouverture des inscriptions à l'ADEPS le 22/01/2024 à 12h

→ **Stage ADEPS Pâques 2024** du 29/04 au 03/05 ouverture des inscriptions à l'ADEPS le 22/01/2024 à 12h

→ **Stage ADEPS ÉTÉ 2024** du 08/07 au 12/07 ouverture des inscriptions à l'ADEPS le 18/03/24 à 12h

Les places sont limitées donc notez bien les dates d'ouverture des inscriptions et nous restons disponibles pour répondre à d'éventuelles questions.

## Journée finale des coupes provinciales

Le 12.12.2023, les clubs, dont au moins une équipe évolue en championnat supérieur, étaient invités à participer à une réunion d'information pour tenter de rendre la journée finale de la coupe plus attractive. Malheureusement, peu de clubs se sont déplacés et le président a émis le message suivant :

« Bonjour,

Pour cette saison, comme la réunion avec les équipes de promotion n'a rien donné, la journée finale des coupes provinciales se déroulera de manière traditionnelle sans finales jeunes le samedi 30 mars 2024. 14h30 finale messieurs et 16h30 finale dames.

Les soumissions doivent être rentrées pour le 8/1/24. L'ouverture des soumissions aura lieu lors de l'OA de l'RACVBL du 9/1/24

Je vous rappelle que le montant minimum des soumissions est de 350€ (175€ par finale)

En annexe le règlement de la coupe !

Belle journée »

Bernard VALENTIN

Président provincial

R.A.C.V.B.L. VolleyLux

+32 498 222 660

# CLINIC EXPERT JEUNES

DATE : Samedi 6 janvier 2024

LIEU : Complexe de La Hulle  
32 Av. Rocquebrune Cap Martin  
5170 Profondeville

HORAIRE ET THEMES :

4 ENTRAÎNEMENTS PRATIQUES AVEC  
LES JEUNES DE LA MOVENTIS ACADEMY :

Séance 1 de 10:00 à 11:15

S'échauffer dans la joie avec des balles de petit volume

Séance 2 de 11:30 à 12:45

Augmenter l'intensité de l'entraînement tout en  
découvrant le volley

Séance 3 de 13:45 à 15:00

Jouer à 3 et vivre pleinement le 6/6 : What else ?

Séance 4 de 15:15 à 16:30

Je veux attaquer plus fort. Tu m'aides ??

Participation à 2 modules = formation continue  
pour les coaches détenteurs de cartes C et D

PRIX :

- 30€ pour la demi-journée
- 45€ pour la journée entière
- Formation offerte par l'ANCV

pour tous les coaches de la province de Namur

PAIEMENT : en cash sur place ou par virement sur le  
compte BE80 7320 1901 4677 de Moventis ASBL

INSCRIPTIONS : [formation@moventis.be](mailto:formation@moventis.be)

RENSEIGNEMENTS : [dom.blairon@gmail.com](mailto:dom.blairon@gmail.com)



 VOLLEY  
NAMUR

 FEDERATION  
VOLLEY  
WALLONIE BRUXELLES

 MOVENTIS